

DÔM ORCHIDÉE | LONG SHORT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.11.2024

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	9
Rapport du commissaire aux comptes	13
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	18
Actif	18
Passif	19
Compte de résultat	20
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	23
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	24
Règles & méthodes comptables	25
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	27
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	28
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	29
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	30
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	30
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	30
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	32
Exposition directe sur le marché des devises	33
Exposition directe aux marchés de crédit	34
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	35
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	36
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	37
Créances et dettes - ventilation par nature	37
Frais de gestion, autres frais et charges	38
Engagements reçus et donnés	39
Acquisitions temporaires	39
Instruments d'entités liées	40
Détermination et ventilation des sommes distribuables	41
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	41
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	42
Inventaire des actifs et passifs	43
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	44
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	46

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	47
Synthèse de l'inventaire	48
Comptes annuels au 30/11/2023	49

Commercialisateur	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris.
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	DELOITTE Tour Majunga 6, Place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX Représenté par Mme Virginie GAITTE

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Néant.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les revenus sont intégralement capitalisés.

Garantie :

Néant.

Objectif de gestion :

DÔM ORCHIDEE I Long/Short cherche à réaliser une performance décorrélée quelles que soient les conditions de marchés, avec une volatilité maîtrisée La gestion se fixe un objectif de volatilité de l'ordre de 2-3%.

La gestion sera active et de court terme et se fera au travers d'achats et de positions vendeuses d'actions de la zone Euro

Indicateur de référence :

L'objectif de DÔM ORCHIDEE I Long/Short est un objectif de performance décorrélée de l'évolution des marchés.

DÔM ORCHIDEE I Long/Short ne cherche pas à suivre ou à répliquer la performance d'un indice. Aucun indice de référence ne sera utilisé par DÔM ORCHIDEE I Long/Short afin de réaliser l'objectif de performance.

Cependant, la performance à posteriori pourra être comparée avec l'ESTER capitalisé.

L'indice ESTER correspond au taux interbancaire au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Code Bloomberg : OIESTR

Stratégie d'investissement :

La stratégie est de type long / short sur les actions de la zone euro. Elle consiste à délivrer une performance absolue, indépendamment du comportement des marchés. Les gestionnaires peuvent prendre des positions à la vente. L'exposition nette du fonds aux marchés actions n'est pas nulle, mais varie en fonction de l'appréciation des gestionnaires. L'essentiel des investissements est réalisé sur des titres de créances, à taux fixe, taux variable ou taux révisable et instruments du marché monétaire et obligataire émis par des émetteurs de la zone euro, et libellés en euros.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

La stratégie d'investissement en actions, via des instruments à terme, repose principalement sur des indicateurs techniques fournis par un système propriétaire d'aide à la décision, et non sur l'appréciation par les gérants des caractéristiques fondamentales des titres traités. Son objectif est de détecter rapidement et d'exploiter les rotations sectorielles opérées en permanence sur les marchés d'actions.

C'est une stratégie liquide puisque l'activité est concentrée sur les valeurs européennes à très large capitalisation, ce qui permet, en cas de nécessité, de couper les positions très rapidement.

C'est une stratégie active de court terme puisque l'objectif est de capter des écarts de l'ordre de 3 à 4 % en moyenne, à la hausse comme à la baisse, avec une durée indicative moyenne de détention des positions de 1 à 2 semaines.

C'est une stratégie directionnelle, (contrairement à « neutral ») puisque le fonds peut être orienté dans un sens long ou short en fonction des tendances détectées.

Le processus d'investissement consiste à détecter très rapidement, au moyen d'un ensemble d'indicateurs techniques, puis à exploiter, des signaux de surperformance et de sous performance des valeurs composant l'univers de gestion. Les gérants se portent acheteurs des valeurs donnant des indications de surperformance, et vendeurs des titres qui donnent des signaux de sous-performance. Ponctuellement, les gérants pourront recourir à une stratégie de stock picking, en fonction d'indicateurs chartistes.

Description des catégories d'actifs

Actions européennes (de -100 à +100%)

Les instruments financiers utilisés seront des actions européennes. Le fonds investira sur les principaux marchés européens exclusivement de la zone Euro, à savoir Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, et Portugal, Le fonds investira principalement sur les grandes et méga capitalisations européennes, appartenant aux grands indices.

La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition géographique et sectorielle.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en instruments du marché monétaire (Neu CP et Bons du Trésor), émis par des entités de la zone euro et notés au minimum BBB, ou A2/P2. Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds.

Le fonds pourra également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres du marché obligataire à taux fixe ou à taux variable, de durée résiduelle de moins de 3 ans, émis par des entités de la zone euro et notés au minimum BBB, ou A2/P2 (avec la même remarque que ci-dessus relative aux notations internes).

Actions ou parts d'OPCVM (de 0 à 10%)

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM. Les OPCVM mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de gestion ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 233-16 du code de commerce.

Instruments financiers à terme simples : de -100 à +100%.

Le FCP DÔM ORCHIDÉE I LONG SHORT pourra intervenir sur les futures et options des marchés actions européens négociés sur un marché réglementé. Il sera ainsi possible d'augmenter ou de diminuer l'exposition du portefeuille au risque actions, sans recherche de surexposition. Aucun instrument sur les marchés dérivés de taux, de change, ou de crédit ne sera utilisé.

Afin de réaliser ses objectifs de gestion, le FCP pourra intervenir sur des marchés de gré à gré :

Ainsi, le FCP DÔM ORCHIDÉE I LONG SHORT investira sur des equity swap ou des CFD (Contract For Difference) qui reconstituent une exposition synthétique aux actions. Ces instruments sont montés sur mesure pour lui permettre de prendre des positions soit vendeuses soit acheteuses afin de réaliser sa stratégie, sans recherche d'effet de levier.

Le Contrat For Difference « CFD » est un produit dérivé qui s'apparente de par son principe de fonctionnement à un equity swap à durée déterminée. Ce dérivé permet au gérant de prendre des positions sans réaliser d'investissement dans le titre sous-jacent. Le CFD réplique le mouvement de prix et de flux versés par le titre mais ne donne pas lieu au transfert de propriété des titres.

Les contreparties sont sélectionnées selon des procédures strictes. Les CFD peuvent présenter des risques de liquidités.

Les CFD sont réglementés par :

- o Une convention cadre FBF
- o Une annexe de remise en garantie
- o Les termes généraux du CFD qui définissent le produit dans le détail
- o Le calcul des montants payés et reçus en fin de mois, les ajustements.

Dépôts

Le fonds n'investira pas dans cette catégorie d'actif.

Emprunt d'espèces

Le fonds peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

Opérations de cessions et acquisitions temporaires de titres

Les opérations utilisées seront les prises et mises en pension et les prêts et emprunts de titres. L'ensemble de ces interventions vise à optimiser la gestion de trésorerie et optimiser les revenus perçus par l'OPCVM (de 0 à 100% de l'actif net).

Rémunération : Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM (en application du règlement SFTR):

-Types de garanties financières autorisées et émetteurs :

Espèces uniquement

-Niveau de garanties financières requis :

Existence de montants de transfert minimum (« MTA » : Minimum Transfer Amount), appels de marge quotidien au-delà du MTA.

-Valorisation en valeur de marché (mark-to-market)

-Politique en matière de décote : Actif et Pourcentage de valorisation pour le collatéral O Espèces : pas de décote

-Politique de réinvestissement des garanties financières en espèces :

Les garanties financières reçues en espèces peuvent être investies dans des obligations d'État de haute qualité (notation minimale AA+).

Titres intégrant des dérivés

Les éventuels bons ou droits détenus par suite d'opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, mais le fonds n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

Gestion des risques

L'objectif de la gestion est l'optimisation du couple risque/performance, au moyen notamment d'une gestion des risques active et rigoureuse.

Cette politique de maîtrise des risques est mise en œuvre à travers les points suivants :

Liquidité

La gestion est concentrée sur les grandes capitalisations des grands indices européens. Aucun titre de capitalisation inférieure à un milliard d'euros ne pourra être traité.

Limites d'engagement :

L'engagement total brut (somme des positions longues et short en valeur absolue) pourra représenter au maximum 200% de l'actif net du fonds, conformément à la réglementation.

L'exposition nette du FCP oscillera entre -100% et +100%.

Volatilité :

La stratégie d'investissement doit conduire à l'accumulation de gains de court terme réguliers, indépendants du contexte des marchés, et donc à une volatilité du fonds limitée. La volatilité maximale est de 5% sauf en cas de circonstances exceptionnelles. Le respect de cet objectif fait l'objet d'un contrôle hebdomadaire, exercé par le responsable du contrôle des risques.

Tout dépassement durable fait l'objet d'un rapport du responsable du contrôle des risques, adressé aux gérants et conduira et à un réexamen des positions.

Concentration des positions

L'univers de gestion étant constitué principalement des plus grandes capitalisations des indices, le nombre moyen de lignes en position est volontairement restreint.

Pour proscrire toute concentration excessive, la gestion respectera les règles suivantes :

- La position maximale autorisée par émetteur est de 10% de l'actif total du fonds.
- Le montant cumulé en valeur absolue des positions représentant individuellement entre 5 et 10% de l'actif du fonds ne peut pas excéder 40% de l'actif du fonds.

Perte maximale par ligne (stop loss)

Les gérants du fonds s'astreignent une gestion de trading rigoureuse avec la mise en place de Stop Loss impérative sur les lignes perdantes.

Quand cette limite est atteinte, les gérants procèdent au débouclage immédiat de la position ; les responsables du contrôle de premier niveau s'assureront du respect impératif et immédiat de cette règle.

Gestion du risque de baisse de l'actif

Le suivi quotidien et hebdomadaire de l'évolution de la perte courante du fonds – ou drawdown – et, partant, la politique de gestion du risque de baisse de l'actif, est partie intégrante du contrôle des risques et de la stratégie d'investissement.

- Dans le cas d'un drawdown d'un montant atteignant 5%, et constaté au cours des six dernières semaines d'exercice, les gérants devront procéder au réexamen de la composition d'ensemble du portefeuille et de chacune des positions et adresser un rapport au responsable du contrôle des risques détaillant les décisions envisagées.

En outre, les limites d'engagement seront abaissées :

- L'engagement brut pourra représenter au maximum 100% de l'actif net du fonds.
- L'engagement net pourra représenter au maximum 50% de l'actif net du fonds.

Ces dispositions cesseront de s'appliquer quand le drawdown courant reviendra en dessous de 3%.

- Dans le cas où le drawdown s'aggraverait pour atteindre 10%, et afin d'assurer la gestion du risque de baisse de l'actif, une poche de liquidités serait impérativement créée, le ratio d'engagement brut serait alors ramené à 70% maximum de l'actif du fonds, et l'engagement net à 35%.

Ces dispositions cesseront de s'appliquer quand le drawdown courant reviendra en dessous de 7%.

Profil de risque :

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Les principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant les parts du FCP sont les suivants :

Risques spécifiques au processus de gestion

Le processus de gestion repose sur l'élaboration d'un modèle d'aide à la décision permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

Risque lié aux marchés d'actions : Ce risque dépend essentiellement des expositions nettes du FCP. Le FCP peut être exposé aux marchés actions, il est directement associé à l'évolution générale et aux aléas des marchés d'actions ainsi qu'à la performance sous-jacente de leurs composantes individuelles et sectorielles. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser significativement. Le fonds pouvant avoir une exposition nette négative, sa valeur liquidative est susceptible de sous-performer voire de baisser dans un marché haussier. A l'inverse, du fait de son éventuelle exposition au-delà de l'actif net, le fonds est susceptible d'amplifier la baisse dans un marché baissier.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le fonds cherche à générer de la performance par des anticipations à la hausse ou à la baisse de l'évolution du cours des instruments composant son univers de gestion. Ces anticipations peuvent être erronées et conduire à une contre-performance provoquant une performance inférieure à l'objectif de gestion. En cas d'évolution défavorable de ces anticipations, (hausse des positions vendeuses et/ou baisse des positions acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Ce risque mesure les pertes encourues par le FCP au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante. En particulier, le FCP aura recours aux Swaps sur actions et indices ainsi qu'aux CFD afin de mettre en œuvre sa stratégie.

Risque de taux : Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds : le fonds pouvant être composé jusqu'à 100% en supports de taux courts, la valeur liquidative peut baisser en cas de hausse des taux.

Risque de conflit d'intérêt : Le risque de conflit d'intérêt peut advenir en particulier lors de la conclusion d'opérations de cession ou d'acquisition temporaires de titres avec des contreparties liées au groupe auquel appartient la société de gestion. Le FCP n'est pas exposé à ce risque, la société de gestion ne réalisant aucune des opérations visées avec une contrepartie liée à son groupe.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous souscripteurs

Montant minimal de souscription :

Souscription initiale : 50.000€

Souscriptions ultérieures : 1 part.

Le FCP s'adresse à tous souscripteurs. L'horizon d'investissement minimum recommandé est de 5 ans. Le souscripteur recherche une performance absolue quelles que soient les conditions de marché avec une volatilité maîtrisée. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels et à 5 ans mais aussi de votre désir de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements pour ne pas être uniquement exposé aux risques de cet OPCVM. Il s'adresse en priorité à une clientèle institutionnelle.

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Selon le régime fiscal du souscripteur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• Les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que le document présentant les principes de la politique de rémunération des collaborateurs sont disponibles sur le site internet de la société et sont adressés dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Dôm Finance - 1, rue des Italiens 75009 Paris - Tél. 01 45 08 77 77 - www.dom-finance.fr.

Toutes explications supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la société de gestion dont les coordonnées figurent ci-dessus.

• Date de création du Fonds : 13 MAI 2008

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT ANNUEL DU FCP DOM ORCHIDEE LONG/SHORT DU 1er DECEMBRE 2023 AU 30 NOVEMBRE 2024

Politique de gestion

a. L'année 2024 : la hausse des marchés se poursuit grâce à l'assouplissement des politiques monétaires, à la vigueur de l'économie américaine et à l'essor des valeurs technologiques

NB : DOM ORCHIDEE Long/Short vise un objectif de performance absolue, décorrélée de l'évolution des marchés. Le FCP ne cherche pas à suivre ou à répliquer la performance d'un indice. Aucun indice de référence n'est utilisé par DOM ORCHIDEE Long/Short afin de réaliser l'objectif de performance. Les données concernant notamment l'évolution de l'Eurostoxx50 ne sont fournies qu'à titre indicatif.

Le scénario positif qui avait alimenté le fort rebond boursier de l'année 2023, basé sur la poursuite du recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par l'anticipation du renversement du cycle monétaire des banques centrales s'est trouvé largement confirmé en 2024 et a porté les indices actions à de nouveaux records historiques.

Comme attendu, le rythme d'inflation a poursuivi sa décrue perdant environ 100 bps aux USA comme en zone euro, permettant aux banques centrales de baisser leurs taux directeurs dans les mêmes proportions : ainsi la BCE procédait à partir du mois de juin à 4 baisses de 25 bps de ses taux directeurs abaissant le taux de rémunération des dépôts de 4% à 3%.

La bonne surprise est venue de la croissance au total plus élevée que prévu grâce notamment aux USA où la conjonction d'un marché du travail robuste et d'une consommation toujours dynamique a permis une hausse du PIB de 2.8% en 2024 supérieure à celle de 2023 (2.5%) et aux anticipations des économistes (1.5%). La croissance chinoise a atteint son objectif de 5% tandis que la zone euro est restée en retrait, pénalisée par la morosité de ses 2 premières économies, l'Allemagne et la France.

En outre, les indices mondiaux ont, à des degrés divers, globalement profité de l'effet d'entraînement constitué par le boom des dépenses liées au développement de l'intelligence artificielle qui a favorisé l'envolée des profits de tous les acteurs de la chaîne de valeur aux USA et dans une moindre mesure en Europe (SAP par exemple, mais aussi les fournisseurs de systèmes électriques ou énergétiques comme Schneider, Legrand ou Siemens)

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et par conséquent celle des marchés a eu un profil accidenté.

Dans la lignée d'un mois de décembre 2023 très positif, les marchés actions entamaient l'année tambour battant, portés par les très bons résultats des entreprises accueillis souvent par des hausses impressionnantes à l'instar de celle de LVMH (+13% le jour de la publication) ou NVIDIA (+17%) et encouragés aussi bien par les discours de dirigeants le plus souvent optimistes que par des annonces de retour aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions d'un montant inédit en Europe. Cette envolée des indices (+8% en 2 mois) était d'autant plus remarquable qu'elle coïncidait avec une nette détérioration des marchés obligataires (+40 bps pour le Bund 10 ans) en lien avec un rebond de l'inflation et un réajustement brutal des anticipations concernant le timing et l'ampleur des baisses de taux attendues des banques centrales.

Ce découplage entre marchés actions et marchés obligataires s'interrompait en mars quand la FED confirmait la perspective de 3 baisses de taux de 25 bps en 2024, tout en relevant fortement sa prévision de croissance de l'économie américaine de 1.4% à 2.1% pour l'année en cours. Cette annonce, immédiatement suivie par celle de la baisse de ses taux par la Banque Nationale Suisse qui devenait la première des grandes banques centrales à initier un tel mouvement, provoquait immédiatement une forte détente des taux souverains et une nouvelle envolée des indices actions qui portait leur gain à plus de 12% pour le trimestre.

La suite de l'année allait s'avérer moins favorable.

Le mois d'avril voyait l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur (débutée en octobre 2023) quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés et de la nouvelle dégradation des marchés obligataires à la suite de statistiques américaines montrant la persistance de tensions sur le marché du travail et le maintien d'une inflation à un niveau (+3.5% en mars) toujours très au-dessus des objectifs de la FED. Le taux 2 ans américain bondissait de 35 bps pour toucher les 5% entraînant dans son sillage les taux européens. Les indices actions perdaient plus de 3% sur le mois.

Après un léger rebond au mois de mai, les indices européens subissaient en juin l'impact de la décision inconsidérée du Président Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale qui envoyait au tapis les actifs français, -7% pour le CAC40, -15% pour les banques, un spread OAT/Bund à 80 bps. Cette décision occultait l'annonce par la BCE de la première baisse de 25 bps de ses taux directeurs, annonce bien accueillie sur les obligations. L'eurostoxx50 perdait près de 2% et cette tendance négative se poursuivait en juillet à un rythme plus modéré malgré la nouvelle détente des taux des dettes souveraines.

Après un court mais intense épisode de volatilité au début du mois d'août (-7% en 3 séances), le Président de la FED J Powell remettait les marchés dans le sens de la hausse en faisant enfin l'annonce tant attendue, celle que le temps était venu de faire varier la politique monétaire et donc baisser les taux directeurs. Cette annonce se concrétisait dès la réunion de septembre par une baisse de 50 bps et la prévision de 50 bps supplémentaires avant la fin de l'année.

Les marchés européens connaissaient en octobre leur pire mois de l'année, handicapés par des publications de résultats de sociétés souvent sanctionnés dans de nombreux secteurs (Luxe, Tech, Automobile notamment), par un environnement macroéconomique toujours peu favorable – croissance atone, inflation collante - et par un contexte politique tendu à l'approche de l'élection présidentielle américaine. L'atonie de la conjoncture aurait pu profiter aux marchés obligataires, d'autant que la BCE procédait à la troisième baisse de

ses taux directeurs de l'année. Mais l'envolée des taux longs aux USA, montant pour le 10 ans de 3.60% à 4.30% dans la perspective de la victoire de D.Trump et de son programme susceptible de relancer l'inflation par l'augmentation des tarifs douaniers et de creuser

encore plus les déficits publics, contaminait les taux européens qui se tendaient fortement particulièrement dans leur partie longue (Bund 10 ans + 27bps, OAT +21bps), Le mois de novembre ne permettait pas aux actions européennes de renverser la tendance malgré le rebond des marchés obligataires dans un contexte macroéconomique toujours déprimé en zone euro.

Le mois de décembre voyait la poursuite du découplage entre actions et obligations, mais cette fois en faveur des actions qui bénéficiaient des records enregistrés à Wall Street et d'annonces en Chine d'un plan de relance. A l'inverse, dans un contexte de rebond de l'inflation aux USA et de déclarations plus restrictives des dirigeants des banques centrales,

les taux se tendaient de nouveau aux USA avec un 10 ans à 4.60% contre 4.15% et en Europe 2.40% contre 2.10% pour le 10 ans allemand.

Au total, bilan de l'année « globalement positif » pour les marchés européens avec un Eurostoxx50 qui progresse de plus de 8% mais termine l'année en dessous de ses niveaux de fin mars et très en retard par rapport aux marchés américains. Repli de 3% environ des marchés obligataires avec un taux 10 ans allemand qui se tend de 35 bps.

A noter enfin la nette sous performance des actifs français qui perdent en quelques mois la prime que leur valaient des décennies de stabilité des institutions.

b.Stratégie d'investissement

DOM ORCHIDEE L/S cherche à réaliser une performance absolue quelles que soient les conditions de marchés, avec une volatilité maximale de l'ordre de 2 à 3 %. La stratégie mise en œuvre repose principalement sur des indicateurs techniques, fournis par un système propriétaire d'aide à la décision, et non sur l'appréciation par les gérants des caractéristiques fondamentales des titres traités.

Le processus d'investissement consiste à détecter très rapidement, au moyen d'un ensemble d'indicateurs techniques, puis à exploiter, des signaux de surperformance et de sous performance des valeurs composant l'univers de gestion. Les gérants se portent acheteurs des valeurs donnant des indications de surperformance, et vendeurs des titres qui donnent des signaux de sous-performance. C'est une gestion active de court terme.

Cette stratégie d'investissement a été quelque peu infléchie, la gestion ayant décidé de réduire l'univers usuel d'intervention à une vingtaine de valeurs et de raccourcir la durée moyenne de détention des positions pour privilégier un trading de très court terme limitant la volatilité.

c.Perspectives 2025 : vers un rattrapage des actions européennes

L'année 2024 aura en fait été une année contrastée pour les actions européennes qui ont certes progressé mais beaucoup moins que leurs homologues américaines qui ont concentré l'essentiel des flux internationaux d'investissement, au point d'alimenter l'idée d'un véritable décrochage.

Plusieurs facteurs vont dans le sens d'un rattrapage en 2025 :

Le facteur macroéconomique tout d'abord va jouer en faveur de l'Europe. Certes, la croissance globale restera supérieure aux USA, mais le différentiel – actuellement de 1.7% - devrait sensiblement se réduire. La consommation des ménages américains, premier moteur de la croissance, va se trouver freinée par le ralentissement des salaires, l'épuisement de leur épargne, le maintien de taux d'intérêt élevés qui pénalisent le crédit. L'incertitude entourant la politique économique de la nouvelle administration, l'éventuel rebond de l'inflation avec la hausse des tarifs douaniers, l'ampleur des déficits budgétaires sont susceptibles de freiner l'activité. A l'inverse, l'économie européenne est en position de bénéficier de gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs grâce au ralentissement de l'inflation, d'un rebond des exportations notamment grâce au plan de relance en Chine, d'un sursaut de l'activité en Allemagne avec un plan de relance budgétaire après les élections du 23 février.

En outre, la Banque centrale européenne semble disposer de marges de manœuvre plus importantes que celles de la FED et devrait baisser ses taux directeurs d'une centaine de points de base contre seulement 25 pour la FED. Le différentiel de taux, courts comme longs, devrait ainsi s'accroître et entraîner la dépréciation de l'euro face au dollar, dépréciation compensant au moins en partie l'éventuel relèvement des tarifs douaniers.

Mentionnons également le facteur géopolitique : les valeurs européennes sont pénalisées depuis 3 ans par une prime de risque liée à la guerre d'agression en Ukraine. Toute avancée dans le sens de négociations de paix, au moment où les belligérants semblent épuiser leur forces, réduirait cette prime de risque et revaloriserait mécaniquement les marchés.

Reste l'essentiel, l'écart de valorisation qui se situe à des niveaux historiquement élevés avec un PER moyen des actions européennes de 13.5 contre 18 aux USA. De nombreux secteurs semblent particulièrement attractifs en Europe relativement aux USA : le secteur bancaire qui conjugue rentabilité en hausse, faible valorisation et rendement élevé, le secteur de la Tech

ou celui de la pharmacie très décotés, le secteur de l'énergie ou encore celui du Luxe redevenu abordable. Et, la dynamique des profits susceptible d'entraîner les indices est beaucoup plus large en Europe qu'aux USA où elle repose sur un petit nombre de valeurs, principalement les grands noms de la Tech lesquels voient leur rythme de croissance ralentir.

Ainsi, les actions européennes devraient bénéficier d'une réorientation des flux d'investissement internationaux. Elles profiteront de leur dynamique propre indépendante de l'évolution des taux longs. Ces derniers ne devraient pas beaucoup s'éloigner des niveaux actuels, les facteurs positifs – baisse des taux courts, poursuite de la désinflation – étant neutralisés par l'impact de l'accroissement des besoins de financement induit notamment par les déficits structurels, la transition énergétique et les nécessités d'augmenter les budgets de Défense et plus ponctuellement par les plans de relance allemands.

2/ Performances du fonds

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Sur l'exercice, le fonds DOM Orchidée Long/Short réalise une performance positive +1.97% ; cette performance est nette de frais de gestion.

Elle peut se comparer à celle de l'Ester capitalisé, +3.71%.

La volatilité sur la période est de 1.12%, et le ratio Sharpe s'établit à -1.55.

3/ Indications sur les mouvements intervenus

Les transactions les plus importantes en capitaux ont porté sur les obligations suivantes :

5 principaux achats

09/04/2024	XS2802891833	PORSCHE MTN 24/29	1 989 520,00
29/05/2024	FR001400QJ13	LVMH 3,5%24-051034	1 592 576,00
18/04/2024	XS2809271047	GIS 3.85 04/23/34	1 495 110,00
26/02/2024	XS2776889995	HONEYW. INTL 24/30	1 324 682,08
02/01/2024	FR001400N3I5	BFCM 4,375%24-110134 EMTN	1 291 134,00

5 principales ventes

10/04/2024	XS2802891833	PORSCHE MTN 24/29	1 995 200,00
29/07/2024	FR0013433992	FONCIERE VERTE 4,5%19-180725	1 577 524,32
19/04/2024	XS2809271047	GIS 3.85 04/23/34	1 495 500,00
05/01/2024	XS2745725155	VOLKSWAGEN LEASING 24/28	1 102 420,00
27/02/2024	XS2776889995	HONEYW. INTL 24/30	828 085,30

4/ Méthode de calcul du risque

La méthode employée pour mesurer le risque global du Fonds est le calcul de l'engagement.

Au 30 novembre 2024, l'engagement s'élevait à 18.39% dont 6.47% Future Eurostoxx et CAC 40, et 11.92% en CFD.

5/ Distribution

Le fonds Orchidée L/S est un fonds de capitalisation. Il ne procède à aucune distribution.

6/ Information sur la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) :

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

7/ Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

DÔM Finance est tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2023 un montant supérieur à 500 000€.

Ce document précise le cas échéant les frais reversés à des tiers, intermédiaires de marché, lorsqu'ils fournissent le service d'exécution d'ordres et de recherche.

Dans le cadre de sa politique de sélection et d'exécution, DÔM Finance a retenu différents critères d'évaluation pour sélectionner les intermédiaires de marché chargés de l'exécution des ordres et de la recherche. La société de gestion a principalement recours des comptes CSA qui séparent la recherche de l'exécution, et à des intermédiaires qui séparent la recherche de l'exécution.

Ces informations sont consultables sur le site internet de Dôm Finance.

8/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP DOM ORCHIDEE I LONG SHORT intervient sur les futures et options sur futures des marchés actions européens négociés sur un marché réglementé.

Il investit également dans des equity swaps, qui ont pour sous-jacents des actions de la zone euro, et sont montés sur mesure pour lui permettre de prendre des positions soit vendeuses soit acheteuses et réaliser sa stratégie.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'a pas pour objet d'augmenter l'exposition globale du portefeuille.

Au 30 novembre 2024, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés (Futures) se montait à 6.47%.

9 / Eléments susceptibles d'influencer la valeur liquidative du portefeuille

A la date d'établissement du rapport de gestion, il n'a pas été rencontré les événements listés ci-dessous :

- des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de gates, suspension de VL).
- d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions/rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement.

10/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

11/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

12/ Information relative aux instruments financiers du groupe.

Au 30 novembre 2023, le fonds DOM Orchidée Long/Short ne détenait aucun instrument financier du groupe.

13/ Informations sur la politique de rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs du portefeuille que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2023, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 614 K€ sur l'année 2023.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 524 K€ sur l'année 2023.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 27 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2023	3 614 K€	524 k€	27

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2023 (fixes et variables)	3 043 k€	18	1 884 k€	11

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92090 La Défense Cedex

DÔM ORCHIDEE I LONG/SHORT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 novembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP DÔM ORCHIDEE I LONG/SHORT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM ORCHIDEE I LONG/SHORT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 novembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris (le-de-france)
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
S72 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du .

Paris La Défense, le 16 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	9 107 225,11	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	9 107 225,11	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	4 750,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	9 111 975,11	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	41 184,06	-
Comptes financiers	1 363 241,58	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 404 425,64	-
Total Actif I + II	10 516 400,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	9 140 746,51	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	179 993,51	-
Capitaux propres I	9 320 740,02	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	53 315,68	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	53 315,68	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	877 738,15	-
Concours bancaires	264 606,90	-
Sous-total autres passifs IV	1 142 345,05	-
Total Passifs: I + II + III + IV	10 516 400,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	210 431,05	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	29 367,97	-
Sous-total Produits sur opérations financières	239 799,02	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-13 403,92	-
Sous-total charges sur opérations financières	-13 403,92	-
Total Revenus financiers nets (A)	226 395,10	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-173 303,72	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-65,09	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-173 368,81	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	53 026,29	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-8 228,36	-
Sous-total revenus nets I = C + D	44 797,93	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-61 080,84	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 765,38	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-64 846,22	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	2 395,44	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-62 450,78	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	226 838,32	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	226 838,32	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-29 191,96	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	197 646,36	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	179 993,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE



STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

DÔM ORCHIDÉE I Long/Short cherche à réaliser une performance décorrélée quelles que soient les conditions de marchés, avec une volatilité maîtrisée. La gestion se fixe un objectif de volatilité de l'ordre de 2-3%.

La gestion sera active et de court terme et se fera au travers d'achats et de positions vendeuses d'actions de la zone Euro.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	29.11.2024	30.11.2023	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
Actif net total	9 320 740,02	10 716 256,59	16 552 216,40	19 699 622,84	16 196 868,32
	29.11.2024	30.11.2023	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020
PART C					
FR0010609602					
Actif net	9 320 740,02	10 716 256,59	16 552 216,40	19 699 622,84	16 196 868,32
Nombre de parts ou actions	65 478,076	76 767,0709	122 585,1149	144 378,8019	119 151,2958
Valeur liquidative unitaire	142,34	139,59	135,02	136,44	135,93
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,27	1,59	135,02	1,34	-1,28

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Dôm Finance délègue le calcul de la valeur liquidative du FCP DÔM ORCHIDÉE | Long/Short, qui sera calculée par le valorisateur Société Générale SA quotidiennement. Dôm Finance conserve la responsabilité du calcul de la valeur liquidative.

Les actions européennes sont négociées sur un marché réglementé et valorisées sur la base du cours de bourse de clôture.

Les CFD sont valorisés sur la base des cours de bourse de clôture de leurs sous-jacents actions.

Les contrats Futures et options sur indices sont négociés sur un marché réglementé et valorisés sur la base de leur cours de compensation.

Les parts ou actions d'OPCVM sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

La valeur liquidative de la part est calculée en divisant la valeur liquidative du FCP par le nombre de parts du FCP. Cette valeur liquidative tient compte des frais qui sont déduits de l'actif du FCP.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation pure : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	10 716 256,59	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	3 469 668,22	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 080 203,18	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	53 026,29	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-64 846,22	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	226 838,32	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	9 320 740,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART C

FR0010609602	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	24 447,3786	3 469 668,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-35 736,3735	-5 080 203,18
Solde net des souscriptions/rachats	-11 288,9949	-1 610 534,96

PART C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative <i>EUR</i>
FR0010609602	PART C	Capitalisable	EUR	9 320 740,02	65 478,076	142,34

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-603	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	1 109,11	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	506,11	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	9 107,23	9 107,23	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 363,24	-	-	-	1 363,24
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-264,61	-	-	-	-264,61
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	9 107,23	-	-	1 098,63

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	1 004,29	2 409,37	2 938,65	2 754,92	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 363,24	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-264,61	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 102,92	2 409,37	2 938,65	2 754,92	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 107,23	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	9 107,23	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE INVESTMENT & BANKING	-	48,57
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	47,00

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	29.11.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	41 184,06
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	41 184,06
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-817 233,42
Frais de gestion	-13 504,73
Dépôts de garantie	-47 000,00
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-877 738,15
Total des créances et dettes	-836 554,09

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds Commun de Placement, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, taxes) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue, notamment, par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- Des commissions de performance facturées au Fonds Commun de Placement. Les commissions de surperformance rémunèrent la société de gestion dès lors que le Fonds Commun de Placement a atteint ou dépassé ses objectifs de performance ;
- Des commissions de mouvement facturées au Fonds Commun de Placement ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion	Actif net	1,60% TTC, prélevés au début de chaque mois.
Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Néant
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,20% TTC maximum.
Commissions de mouvement versées à la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction effectuée pour le compte du FCP	Néant
Commissions de mouvement versées au dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction effectuée pour le compte du FCP	Barème suivant la place de transaction.

PART C

FR0010609602	29.11.2024
Frais fixes	173 198,84
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	169,97
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	29.11.2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	29.11.2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	29/11/2024
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	44 797,93	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	44 797,93	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	44 797,93	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0010609602	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	44 797,93	-
Total	44 797,93	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-62 450,78	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-62 450,78	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-62 450,78	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0010609602	29.11.2024	*30.11.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-62 450,78	-
Total	-62 450,78	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			9 107 225,11	97,71
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 107 225,11	97,71
Aérospatiale			789 790,24	8,47
AIRBUS SE 1.625% 07/04/2025	EUR	400 000	402 045,97	4,31
SAFRAN SA 0.125% 16/03/2026	EUR	400 000	387 744,27	4,16
Assurance vie			398 488,00	4,28
ALLIANZ FINANCE II BV 0% 14/01/2025	EUR	400 000	398 488,00	4,28
Banques			388 774,30	4,17
SOCIETE GENERALE 0.875% 01/07/2026	EUR	400 000	388 774,30	4,17
Brasseurs			405 854,43	4,35
HEINEKEN 1.5% 07/12/24	EUR	400 000	405 854,43	4,35
Défense			405 720,44	4,35
THALES SA 4% 18/10/2025	EUR	400 000	405 720,44	4,35
État			4 184 128,01	44,89
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	EUR	750 000	739 311,80	7,93
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.50% 15/02/2025	EUR	200 000	199 947,81	2,14
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	EUR	850 000	844 622,64	9,06
FRANCE 1% 25/11/2025	EUR	1 300 000	1 284 320,93	13,78
FRANCE OAT 0.50% 25/05/2025	EUR	300 000	297 918,04	3,20
KINGDOM OF SPAIN 2.8% 31/05/2026	EUR	800 000	818 006,79	8,78
Expert en finance			401 866,74	4,31
TOTAL CAPITAL INTL SA 1.375% 19/03/2025	EUR	400 000	401 866,74	4,31
Gestion financière			421 075,83	4,52
EDENRED 3.625% 13/12/2026	EUR	400 000	421 075,83	4,52
Habillement et accessoires			403 986,41	4,33
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE 3.375% 21/10/2025	EUR	400 000	403 986,41	4,33
Pharmacie			499 133,70	5,36
SANOFI 0.875% 06/04/2025	EUR	500 000	499 133,70	5,36
Produits de beauté			407 004,82	4,37
L OREAL SA 3.125% 19/05/2025	EUR	400 000	407 004,82	4,37
Services multiples aux collectivités			401 402,19	4,31
ENGIE SA 1.375% 27/03/2025	EUR	400 000	401 402,19	4,31
Total			9 107 225,11	97,71

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
CAC 40 1224	-5	-	2 750,00	-362 150,00
EURO STOXX 1224	-5	-	2 000,00	-240 850,00
Sous total		-	4 750,00	-603 000,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
ST080326 DPS ALCISGE	1 109 110	-	48 565,68	1 109 110,00
Sous total		-	48 565,68	1 109 110,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	53 315,68	506 110,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 107 225,11
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-53 315,68
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 409 175,64
Autres passifs (-)	-1 142 345,05
Total = actif net	9 320 740,02

COMPTES ANNUELS AU 30/11/2023



comptes annuels

BILANactif

	30.11.2023	30.11.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	9 692 269,71	13 607 155,33
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	9 158 385,85	12 337 559,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	798 565,37
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	506 286,30	462 443,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 500,00	1 100,00
Autres opérations	12 097,56	7 486,59
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	29 403,20	89 483,20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	29 403,20	89 483,20
Comptes financiers	1 392 203,90	3 086 654,35
Liquidités	1 392 203,90	3 086 654,35
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	11 113 876,81	16 783 292,88

BILAN passif

	30.11.2023	30.11.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	10 593 845,21	16 495 649,10
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	76 426,34	85 206,92
• Résultat de l'exercice	45 985,04	-28 639,62
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	10 716 256,59	16 552 216,40
Instruments financiers	15 500,00	1 100,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 500,00	1 100,00
Autres opérations	-	-
Dettes	220 363,72	220 892,27
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	220 363,72	220 892,27
Comptes financiers	161 756,50	9 084,21
Concours bancaires courants	161 756,50	9 084,21
Emprunts	-	-
Total du passif	11 113 876,81	16 783 292,88

HORS-bilan

30.11.2023

30.11.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	439 100,00	1 189 500,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	163 850,00	104 280,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.11.2023	30.11.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	23 519,46	2 355,17
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	215 038,88	280 080,89
• Produits sur titres de créances	552,00	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	239 110,34	282 436,06
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-13 356,34	-19 516,25
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-13 356,34	-19 516,25
Résultat sur opérations financières (I - II)	225 754,00	262 919,81
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-195 165,10	-294 561,50
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	30 588,90	-31 641,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 396,14	3 002,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	45 985,04	-28 639,62

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Dôm Finance délègue le calcul de la valeur liquidative du FCP DÔM ORCHIDEE I Long/Short, qui sera calculée par le valorisateur Société Générale SA quotidiennement. Dôm Finance conserve la responsabilité du calcul de la valeur liquidative.

Les actions européennes sont négociées sur un marché réglementé et valorisées sur la base du cours de bourse de clôture.

Les CFD sont valorisés sur la base des cours de bourse de clôture de leurs sous jacents actions.

Les contrats Futures et options sur indices sont négociés sur un marché réglementé et valorisés sur la base de leur cours de compensation.

Les parts ou actions d'OPCVM sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

La valeur liquidative de la part est calculée en divisant la valeur liquidative du FCP par le nombre de parts du FCP. Cette valeur liquidative tient compte des frais qui sont déduits de l'actif du FCP.

Règles de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus. Les revenus sont enregistrés en coupon encaissé.

Les titres en portefeuille sont inscrits au bilan à leur valeur actuelle.

Les données comptables ne font l'objet d'aucune réintégration ou rectification pour l'arrêté des comptes de l'exercice. Cette méthode est par conséquent, cohérente avec celle utilisée pour le calcul des valeurs liquidatives (principe de constance des méthodes de calcul).

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds Commun de Placement, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, taxes) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue, notamment, par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- Des commissions de performance facturées au Fonds Commun de Placement. Les commissions de surperformance rémunèrent la société de gestion dès lors que le Fonds Commun de Placement a atteint ou dépassé ses objectifs de performance ;
- Des commissions de mouvement facturées au Fonds Commun de Placement ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion	Actif net	1,60% TTC, prélevés au début de chaque mois.
Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Néant
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,20% TTC maximum.
Commissions de mouvement versées à la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction effectuée pour le compte du FCP	Néant
Commissions de mouvement versées au dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction effectuée pour le compte du FCP	Barème suivant la place de transaction.
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC au-dessus de l'ESTER capitalisé, si la performance est positive.

Pour l'exécution de ses transactions, le FCP fait appel à des intermédiaires financiers. Ceux-ci sont spécifiquement sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Notoriété et solidité financière de la société ;
- Qualité et coût d'exécution des ordres ;
- Qualité de la recherche (macro-économique, sectorielles, valeurs) ;
- Qualité du back office ;
- Confidentialité des ordres transmis.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les revenus sont intégralement capitalisés.



2 évolution actif net

Devise	30.11.2023	30.11.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	16 552 216,40	19 699 622,84
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	859 481,21	862 141,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-7 058 675,25	-3 814 352,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	23 103,63	659,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-192 444,19	-359 199,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	553 104,67	1 518 302,33
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-291 639,24	-1 059 474,89
Frais de transaction	-8 871,50	-24 090,90
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	259 180,99	-251 987,53
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-36 704,05	-295 885,04
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-295 885,04	-43 897,51
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-9 789,03	12 236,49
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 402,44	6 386,59
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 386,59	-5 849,90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	30 588,90	-31 641,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	10 716 256,59	16 552 216,40

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	9 158 385,85	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	439 100,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	163 850,00	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 158 385,85	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 392 203,90
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	161 756,50
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 361 264,82	2 677 806,54	4 119 314,49	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 392 203,90	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	161 756,50	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		29 403,20
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Depots de garantie (verses)		29 403,20
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		220 363,72
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Depots de garantie (verses)		199 000,00
Frais provisionnes		21 363,72
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	6 287,9968	859 481,21	52 106,0408	7 058 675,25
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,60
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	7 293,23
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.11.2023	30.11.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	45 985,04	-28 639,62
Total	45 985,04	-28 639,62
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	45 985,04	-28 639,62
Total	45 985,04	-28 639,62
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.11.2023	30.11.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	76 426,34	85 206,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	76 426,34	85 206,92
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	76 426,34	85 206,92
Total	76 426,34	85 206,92
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.11.2023	30.11.2022	30.11.2021	30.11.2020	29.11.2019
Actif net	10 716 256,59	16 552 216,40	19 699 622,84	16 196 868,32	15 815,31
Nombre de parts en circulation	76 767,0709	122 585,1149	144 378,8019	119 151,2958	116 222,0003
Valeur liquidative	139,59	135,02	136,44	135,93	136,07
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,59	0,46	1,34	-1,28	-0,80

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 13 mai 2008

4 inventaire au 30.11.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
XS2152795709	AIRBUS SE 1.625% 07/04/2025	PROPRE	400 000,00	394 344,05	EUR	3,68
DE000A28RSQ8	ALLIANZ FINANCE II BV 0% 14/01/2025	PROPRE	400 000,00	384 480,00	EUR	3,59
FR0011659366	CREDIT AGRICOLE 3.03% 21/02/2024	PROPRE	850 000,00	849 039,82	EUR	7,92
DE0001102374	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.50% 15/02/2025	PROPRE	200 000,00	194 606,00	EUR	1,82
DE0001102358	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.50% 15/05/2024	PROPRE	500 000,00	499 459,84	EUR	4,66
DE0001102333	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.75% 15/02/24	PROPRE	1 000 000,00	1 010 040,00	EUR	9,43
FR0012517027	FRANCE OAT 0.50% 25/05/2025	PROPRE	300 000,00	289 762,98	EUR	2,70
FR0012938116	FRANCE 1% 25/11/2025	PROPRE	600 000,00	578 265,54	EUR	5,40
FR0011962398	FRANCE 1.75% 25/11/2024	PROPRE	700 000,00	689 136,23	EUR	6,43
XS1330434389	HEINEKEN 1.5% 07/12/24	PROPRE	400 000,00	396 590,68	EUR	3,70
FR0014009E10	L OREAL SA 0.375% 29/03/2024	PROPRE	500 000,00	495 685,74	EUR	4,63
FR001400HJE7	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE 3.375% 21/10/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 004 327,38	EUR	9,37
FR0014009KS6	SANOFI 0.875% 06/04/2025	PROPRE	500 000,00	484 922,76	EUR	4,53
FR0013403441	SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	PROPRE	500 000,00	502 185,00	EUR	4,69
FR0013330115	THALES SA 0.875% 19/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	993 524,73	EUR	9,27
XS1139315581	TOTAL CAPITAL INTL SA 1.375% 19/03/2025	PROPRE	400 000,00	392 015,10	EUR	3,66
Total Obligation				9 158 385,85		85,46
O.P.C.V.M.						
FR0011304229	DELUBAC PRICING POWER PART I 2D	PROPRE	26,00	506 286,30	EUR	4,72
Total O.P.C.V.M.				506 286,30		4,72
Total Valeurs mobilières				9 664 672,15		90,19
Swap de Taux						
SWAP04035307	ST040324 DPS ALCISGE	PROPRE	1,00	12 097,56	EUR	0,11
Total Swap de Taux				12 097,56		0,11

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Liquidites</i>						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	15 500,00	15 500,00	EUR	0,14
Total APPELS DE MARGES				15 500,00		0,14
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR NEC	PROPRE	-161 756,50	-161 756,50	EUR	-1,51
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	742 478,69	742 478,69	EUR	6,93
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	649 725,21	649 725,21	EUR	6,06
Total BANQUE OU ATTENTE				1 230 447,40		11,48
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	-199 000,00	-199 000,00	EUR	-1,86
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	29 403,20	29 403,20	EUR	0,27
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-169 596,80		-1,58
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-14 135,58	-14 135,58	EUR	-0,13
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-7 144,45	-7 144,45	EUR	-0,07
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-83,69	-83,69	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-21 363,72		-0,20
Total Liquidites				1 054 986,88		9,84
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG151223	EURO STOXX 50 1223	PROPRE	-10,00	-15 500,00	EUR	-0,14
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-15 500,00		-0,14
Total Futures				-15 500,00		-0,14
Total DÔM ORCHIDÉE I LONG SHORT				10 716 256,59		100,00

